

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan - Licence - Portail Lettres

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan - Licence - Lettres - Accès Santé (LAS)	Jury option Santé	Tous les candidats	36	210	164	209	26	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Avoir le goût de l'analyse,

Avoir une appétence pour la culture littéraire, filmique, biblique et mythologique.

Les candidats qui envisagent de suivre l'option "Accès Santé" doivent, en plus des attendus de cette licence, consulter les attendus nationaux définis pour le PASS : Parcours spécifique "Accès santé".

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence de Lettres est une formation complète dans le domaine de la création littéraire du Moyen Âge à l'époque contemporaine.

Les disciplines enseignées sont : la littérature française et francophone, la littérature comparée, l'histoire de la langue française, la stylistique et la grammaire, les langues vivantes.

Une large place est également faite aux liens entre la littérature et les autres arts : cinéma, théâtre, peinture, musique. La formation comporte une initiation aux nouvelles technologies, explorées notamment dans la perspective de l'étude et de l'édition des textes en ligne.

En 2ème et 3ème année, les étudiants de L.AS devront choisir un parcours parmi :

Pré-professionnalisation Enseignement et recherche

Pré-professionnalisation MEEF 1er degré

Plus d'informations sur cette formation [ici](#).

Les enseignements de l'option "Accès santé" pourront être dispensés en présentiel (site de Martainville), en e-learning ou encore en classe virtuelle.

L'option "Accès santé" permet l'acquisition d'un socle de connaissances nécessaires pour appréhender la deuxième année de l'une des filières de santé possibles. Plusieurs options santé sont proposées aux L.AS en fonction de la formation de santé vers laquelle l'étudiant souhaite accéder (Médecine, Maïeutique, Odontologie). Les matières enseignées pourront être par exemple Anatomie, Histologie, Reproduction et Embryologie Humaines, Physiologie Humaine, Chimie, Biologie cellulaire, Connaissance des Médicaments...

Plus d'informations sur la L.AS [ici](#).

Un accompagnement et un soutien seront mis en œuvre en particulier pour les étudiants en Licence de Lettres ou en Licence Humanités pour aborder la mineure santé.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour cette formation a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux critères tels qu'affichés sur la plateforme Parcoursup. Les résultats obtenus en première et terminale, selon la nature du baccalauréat, ont été pris en considération.

La commission d'examen des vœux a apprécié les candidatures via l'analyse d'éléments complémentaires figurant dans les dossiers en cas de résultats académiques insuffisamment renseignés sur la plateforme.

Malgré un nombre de candidatures important, la dynamique de la procédure d'appel a permis de faire une proposition d'admission à tous les candidats ayant émis un vœu en phase principale. De plus, cette formation a proposé des places disponibles tout au long de la phase complémentaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est indispensable pour les futurs candidats de prendre connaissance des attendus de la formation, de ses conditions d'admission, des

contenus et des modalités d'enseignements.

Il est tout aussi important de s'informer sur les pourcentages de réussite, les poursuites d'études, les débouchés et les taux d'insertion

professionnelle.

Participer aux Journées Portes Ouvertes et aux périodes d'immersion (Campus Ouvert) permettront aux candidats de confirmer leur choix de formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes obtenues en première		Notes obtenues en première en enseignement scientifique	Essentiel
	Notes obtenues en terminale		Notes obtenues en terminale disponibles dans le dossier (deux premiers trimestres) en enseignement scientifique	Essentiel
	Notes obtenues aux épreuves anticipées et aux épreuves du baccalauréat du Grand Oral		Si disponible dans le dossier des candidats, les notes aux épreuves anticipées du baccalauréat, ou obtenues au Grand Oral	Essentiel
	En l'absence de notes, cohérence du projet		Pour les candidats sans note, Parcours de formation et/ou expériences professionnelles, personnelles et/ou associatives.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ			

	d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Laurent YON,
Président de l'établissement Université de Rouen
Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan